



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Protections phoniques A4-A86

Question orale n° 353

### Texte de la question

M. Michel Herbillon interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur le programme de renforcement des protections phoniques le long des autoroutes A4-A86 dans sa circonscription. Dans le secteur de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice, l'État s'était engagé publiquement, y compris à l'Assemblée nationale, à construire un mur de protections phoniques le long de l'A4 Sud au 4ème trimestre 2017 et à installer des écrans plus performants sur les échangeurs A4/A86 à partir de mi 2018. À ce jour, si des installations de chantiers ont été mises en place pour le projet des écrans A4 sud il y a plusieurs mois, les travaux opérationnels n'ont toujours pas débuté. Ceux concernant les échangeurs sont quant à eux au point mort. Il souhaite donc connaître le calendrier précis de mise en œuvre de ces deux chantiers nécessaires pour la protection des riverains. Il souhaite par ailleurs avoir des précisions quant à l'avancement du projet de couverture ou de semi-couverture de l'autoroute A4 étudié par les services de l'État dans le secteur du Pont de Charenton afin de protéger les riverains de Saint-Maurice et de Charenton des nuisances phoniques des 260 000 véhicules par jour qui circulent sur cette autoroute.

### Texte de la réponse

#### PROTECTION PHONIQUE DES AUTOROUTES A4 ET A86

**M. le président.** La parole est à M. Michel Herbillon, pour exposer sa question, n° 353, relative à la protection phonique des autoroutes A4 et A86.

**M. Michel Herbillon.** Madame la ministre des transports, je souhaite vous interroger sur le programme de renforcement des protections phoniques dans ma circonscription, qui est traversée par les autoroutes A4 et A86. Dans le secteur de Maisons-Alfort et de Saint-Maurice, l'État s'était engagé publiquement, y compris ici même, à l'Assemblée nationale, à construire un mur de protections phoniques le long de l'A4 Sud au quatrième trimestre 2017 et à installer des écrans plus performants sur les échangeurs A4/A86 à partir de la seconde partie de l'année 2018.

Cependant, à ce jour, si des installations de chantiers ont bien été mises en place il y a plusieurs mois pour le projet des écrans A4 Sud, les travaux de construction de ces murs n'ont toujours pas démarré, même s'il semble que des ouvriers soient apparus sur le chantier très récemment. Quant au projet de renforcement des protections sur les échangeurs des autoroutes, il semble aujourd'hui au point mort.

Vous comprendrez que pour les habitants de ma circonscription, qui subissent ces nuisances sonores au quotidien, ces retards et ce manque d'information restent difficilement acceptables. Je souhaite donc connaître le calendrier précis et détaillé de mise en œuvre de ces deux chantiers, qui sont absolument nécessaires pour la protection des riverains, et sur lesquels l'État s'est engagé à plusieurs reprises.

Je souhaite, par ailleurs, avoir des informations quant à l'avancement du projet de couverture ou de semi-

couverture de l'autoroute A4, étudié de longue date par les services de l'État, dans le secteur du pont de Charenton, où les riverains de Charenton et de Saint-Maurice subissent le bruit des 260 000 véhicules qui circulent chaque jour sur cette autoroute. Malgré la pose récente d'un revêtement phonique, qui a certes amélioré la situation, cette portion d'autoroute demeure un point noir du bruit en Île-de-France. Il est donc absolument nécessaire que l'État, qui a mené de nombreuses études sur ce projet, nous indique désormais ce qu'il entend réaliser et dans quels délais.

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

**Mme Élisabeth Borne**, *ministre chargée des transports*. Monsieur le député, les autoroutes A4 et A86 sont des axes structurants de l'agglomération parisienne. Pour faire face aux nuisances, l'État met en œuvre des mesures d'atténuation du bruit. Le projet de mise en place de protections acoustiques à Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil prévoit la construction de nouveaux écrans ou le remplacement des écrans existants. L'opération a été découpée en deux tranches. La première a été réalisée en 2013. S'agissant de la deuxième tranche de travaux, lancée en mars 2013, les écrans des secteurs concernés à Créteil et à Maisons-Alfort sont achevés. Les travaux de l'écran Sud-A4 à Saint-Maurice ont été engagés à la fin de 2017. Les travaux préparatoires de l'écran Sud-A4 ont pu débuter récemment, et les premiers panneaux acoustiques seront posés cet été. La fin des travaux pour l'écran Sud-A4 est prévue en décembre 2018.

Concernant le remplacement des écrans sur les viaducs de l'échangeur A4/A86, des études sont en cours pour valider des méthodes d'ancrage sur les viaducs. Dans le sens Paris-Créteil, les études seront terminées en septembre prochain. Concernant le sens Créteil-Nogent, l'objectif est d'engager la première tranche du marché de travaux en 2019. Ce calendrier s'articule avec les travaux du pont de Nogent.

Concernant les protections phoniques au droit de Charenton, plusieurs variantes d'aménagement ont été étudiées, et des études complémentaires sont en cours. Sans attendre leur finalisation, la direction des routes d'Île-de-France a mis en place, à l'été 2017, un revêtement innovant sur la partie terminale de l'autoroute A4, de Saint-Maurice jusqu'à Paris, afin de réduire les nuisances sonores. Cette solution de revêtement a été déployée dans le cadre d'un partenariat entre l'État et la région Île-de-France et devrait également permettre d'atténuer les nuisances sonores.

**M. le président.** La parole est à M. Michel Herbillon.

**M. Michel Herbillon.** Madame la ministre, je vous remercie de votre réponse. Vous avez rappelé ce qui a été fait, et je ne le conteste pas. J'y ai beaucoup œuvré en tant que député et lorsque j'étais maire de Maison-Alfort. Vous avez annoncé de bonnes nouvelles concernant la construction du mur de protection sur l'A4 Sud, en indiquant que les travaux allaient enfin commencer. Il était temps !

La question des échangeurs est cruciale. Les autoroutes passent au ras des maisons. Certes, ce sont des axes structurants, mais nous avons là un point noir du bruit. Je vous remercie de vos propos et compte sur votre engagement pour que les projets concernant les échangeurs, dont on nous parle depuis très longtemps, voient enfin le jour.

Enfin, concernant les habitations de Charenton et de Saint-Maurice situées aux abords du pont de Charenton, je vous assure que l'on nous parle d'études depuis de longues années. Il faudrait qu'elles aboutissent. Bien entendu, le revêtement a permis d'améliorer la situation, mais vous savez fort bien que cela ne suffit pas. 260 000 véhicules passent tous les jours. Les habitants de Charenton et de Saint-Maurice subissent des nuisances extrêmement fortes. Je souhaiterais que ces études sur la semi-couverture ou la couverture aux abords du pont de Charenton soient enfin menées à terme, et que les travaux commencent. C'est ce que nous attendons, et je vous remercie d'y veiller.

Données clés

**Auteur :** [M. Michel Herbillon](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (8<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 353

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [29 mai 2018](#)

**Réponse publiée le :** 6 juin 2018, page 5353

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [29 mai 2018](#)